

PUBLIC :

Personnes souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie

Code ROME : K2503 pour voir le descriptif de la fiche métier [cliquer ici](#)

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH ; sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, évacuer le public, alerter et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours, porter assistance aux personnes...

PRÉREQUIS :

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des service de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, pour se présenter à la formation permettant la délivrance du diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1), le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du SST ou PSC1 moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.
- Posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié et être déclaré APTE.

- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Pré requis à la fonction : Habilitation électrique du personnel non-électricien (HOB0)

DELAI D'ACCES :

2 semaines en moyenne sous réserve de posséder les Pré-requis et l'ensemble des documents administratifs.

DURÉE ET ORGANISATION :

10 jours - 75 heures comprenant face à face pédagogique, cas pratiques, mises en situation et visites d'établissements.

Le parcours pédagogique se déroule en présentiel.

EFFECTIFS :

Le nombre maximum de participants à la formation est fixé à 12 personnes.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité.

- Application des consignes de sécurité.
- Lecture et manipulation des tableaux de signalisation.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Surveillance au PC.
- Appel et réception des services publics de secours.
- Secours à victimes.
- Assistance à personnes.
- Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité.
- Sensibilisation des employés à la sécurité incendie.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes expositives, participatives et démonstratives

- exposés interactifs
- débats avec support audiovisuel
- travaux pratiques et mises en situation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc.

Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe

Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.

Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence

Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²

- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents

Appareils émetteurs récepteurs - Points de contrôle de ronde

Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels - Alarmes informatiques

Téléphones - Registre de prise en compte des événements

Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses - Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce - Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Examen devant un jury présidé par un représentant du SDIS

Epreuve théorique : QCM de 30 questions en 30 minutes

Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistre + retranscription sur main courante en 15 minutes par stagiaire.

Diplôme si réussite à l'examen.

VALIDATION :

- Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP1 pour les candidats certifiés.
- Délivrance d'une fiche individuelle d'évaluation pour les candidats ajournés à l'une ou à l'autre épreuve lui permettant de se présenter à un nouvel examen dans l'année.

SUITE DE PARCOURS :

L'agent SSIAP pourra envisager de devenir chef d'équipe en se formant au SSIAP 2 et après avoir une expérience d'au moins 1 607 heures sur justificatif.

TARIFS :

Prix individuel : nous consulter
Prix entreprise : nous consulter
Prix de groupe : nous consulter
Prix parcours : nous consulter



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : Monsieur MIZDRAK Zoran

Adresse mail : z.mizdrak@lz-training.fr

PROGRAMME

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1re partie Le feu et ses conséquences	- le feu - comportement au feu	6h00
2e partie Sécurité incendie	- principes de classement des établissements - fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie - desserte des bâtiments - cloisonnement d'isolation des risques - évacuation du public et des occupants - désenfumage - éclairage de sécurité - présentation des différents moyens de secours	17h00
3e partie Installations techniques	- installations électriques - ascenseurs et nacelles - installations fixes d'extinction automatique - colonnes sèches et humides - système de sécurité incendie	9h00
4e partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie	- le service de sécurité - présentation des consignes de sécurité et main courante - poste de sécurité - rondes de sécurité et surveillance des travaux - mise en œuvre des moyens d'extinction - appel et réception des services publics de secours - sensibilisation des occupants	18h00
5e partie : Concrétisation des acquis	- visites applicatives - mises en situation d'intervention	17 h00